



Monsieur le président,

Sans évoquer le contexte politique actuel très compliqué, nous souhaitons revenir sur les dernières provocations du gouvernement à l'encontre des fonctionnaires

Le ministre de la Fonction Publique en place s'est permis une nouvelle attaque contre le statut des agents en prônant une réforme intégrant la fin des catégories A, B et C et la suppression des corps. Et, n'ayant plus de limite, il a annoncé, nous le citons, « la fin du tabou du licenciement des fonctionnaires ». N'a-t-il pas un seul conseiller qui aurait pu lui apprendre que cette mesure existait déjà sous le terme « révocation » ? A l'heure où tout est mis en œuvre pour renforcer l'attractivité des administrations pensez-vous que ces annonces aillent dans le bon sens ?

Avant cela, lors des négociations collectives, une revalorisation pérenne pour tous les agents de la DGFIP a été âprement obtenue. Mais la négociation n'a finalement débouché que sur une augmentation de 25 € nets mensuel à partir de janvier 2024 (avec effet rétroactif) et de 16,50 € nets mensuel supplémentaires à compter du 1^{er} janvier 2025. Chaque agent aura donc à compter du 1^{er} janvier 2025 41,50 € nets par mois d'augmentation. La hauteur de cette revalorisation reste très insuffisante au regard des revendications portées et des attentes des agents particulièrement impactés dans ce contexte d'inflation. En vérité il est maintenant avéré que le seul tabou de ce gouvernement est l'augmentation des fonctionnaires.

La CGT revendique une toute autre politique salariale avec notamment une hausse immédiate du point d'indice de 10 % pour compenser, au moins partiellement, la perte du pouvoir d'achat des fonctionnaires. Après avoir conduit une politique économique désastreuse, à base de cadeaux fiscaux aux plus riches et de baisse des impositions des entreprises, le gouvernement se réveille soudainement et constate un trou dans les caisses bien plus important que prévu ! Comment est-ce possible alors que les comptes sont certifiés ? Du coup il envisage de nouvelles coupes dans les budgets déjà exsangues des services publics ! Ces mesures sont irrecevables tant elles vont avoir des conséquences plus que néfastes sur nos conditions de travail et sur la qualité du service rendu à la population.

Nos services sont déjà fortement sinistrés tant les effectifs ont été taillés à la hache depuis des années. Devons-nous vous rappeler les écarts de plus en plus importants constatés après le dernier mouvement de mutation entre les effectifs théoriques et les emplois non pourvus ? Comment combler ces trous béants dans la raquette ? Certains services continuent à fonctionner on ne sait pas trop comment genre la CEN où aucun départ n'est remplacé ce qui surcharge ceux qui restent voire bloque leurs velléités de mobilité !

Alors vous envisagez vraisemblablement d'avoir à nouveau recours à des contractuels ce qui sera sûrement plus facile vu les revalorisations substantielles qui les attendent avec la mise en place de la note signée par Elisabeth Borne pour les emplois informatiques mais cette solution n'est pas viable et au contraire va engendrer des différences importantes de traitement qui seront néfastes pour l'ambiance au niveau des services déjà qu'elle n'est pas au beau fixe notamment à Strasbourg dans les deux AT par exemple ...

Contrairement aux idées reçues et aux mauvaises langues qui laissent à penser que nous voyons toujours tout en noir, nous tenons à féliciter la DISI qui prend à bras le corps la mise en œuvre du plan de transition environnemental, notamment sa mesure numérotée 3.4.2, via l'installation récente à l'ESI de Reims d'un garage sécurisé pour trois vélos : bel effort !